

Les Véloroutes ont le vent en poupe

A l'occasion du conseil de la communauté de communes, un point a été fait sur les itinéraires L'Indre à vélo et Saint-Jacques à vélo.

Le conseil de la communauté de communes La Châtre Sainte-Sévère s'est réuni jeudi 27 mai à la salle polyvalente de Poulligny-Notre-Dame, sous la présidence de Patrick Judalet, maire de La Châtre. Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité.

• **Véloroutes.** En préambule, Annick Dussault, responsable du service tourisme et culture de la CDC, et Géraldine Dorin, chargée de la mobilité et de l'itinérance douce, avaient été invitées à venir présenter les deux véloroutes que sont L'Indre à vélo et Saint-Jacques à vélo. « C'est l'un des projets importants du service, a rappelé Annick Dussault. Cela s'inscrit dans les projets d'itinérance douce. Nous avons déjà beaucoup travaillé sur les randonnées ainsi que sur la filière VTT avec, notamment, la création de deux bases. Maintenant, c'est le cyclotourisme. » Ensuite, Géraldine Dorin a donné le détail de ces deux véloroutes : L'Indre à vélo (V49) est longue de 292 km dont 49 km sur le territoire de la CDC et le grand itinéraire Saint-Jacques à vélo (V56) se parcourt sur 1 465 km dont 29 km sur le territoire de la CDC. « Ces deux véloroutes, raccordées au schéma national des véloroutes, traversent 16 communes de notre territoire », a-t-elle indiqué. D'ici la fin de l'été, 164 panneaux vont être posés dans ces communes. « Ensuite, il va falloir faire de la promotion, a poursuivi Géraldine en détaillant le calendrier des prochains mois. Cet été, en plus du jalonnement avec les panneaux, le site L'Indre à vélo sera en ligne et un reportage photo sera réalisé. A l'automne, nous mènerons un travail avec les prestataires touristiques pour permettre l'accueil de la clientèle des cyclotouristes afin de pouvoir recevoir les premiers d'entre eux au printemps prochain. » « C'est un beau levier économique et touristique, a estimé Eric Weinling, vice-président de la CDC chargé du tourisme et



■ L'itinérance douce continue de se développer sur le territoire.

maire de Poulligny-Saint-Martin. Cela a été long à mettre en place mais maintenant l'itinéraire va être visible sur notre territoire. Ce n'est que le début, nous avons du travail pour accueillir les personnes que nous allons faire venir. Il faut aussi penser à des structures proposant de la location, de la vente et des réparations. Comme les Véloroutes sont des itinéraires et non des boucles, on peut aussi imaginer des circuits pour revenir sur notre territoire. » « Il reste effectivement du travail à réaliser, par exemple pour arriver sur notre territoire en car depuis la gare de Châteauroux lorsque l'on a un vélo », a pointé Patrick Judalet après avoir salué le travail réalisé.

• **Chambre régionale des**